

SEC22 Registration Terms & Conditions

Modalités et conditions d'inscription au CES22

Contract

- Submitting a registration form through STC's on-line event registration system constitutes a legally binding contract between delegates and/or their company and Sport Tourism Canada.

Contrat

- *La soumission d'un formulaire d'inscription au moyen du système d'inscription en ligne des événements de TSC constitue un contrat légalement contraignant entre les délégués et / ou leur entreprise et Tourisme sportif Canada.*

Publicized Listing

- By registering to attend Sport Events Congress delegates agree that their organisation name will be publicized in an online or printed listing of confirmed attendees.
- Individuals may opt-out of having their name and contact information made available to other attendees by contacting Sport Tourism Canada.

Liste publiée

- *En s'inscrivant pour assister au Congrès des événements sportifs, les délégués consentent à ce que le nom de leur organisation soit publié dans une liste en ligne ou imprimée des participants confirmés.*
- *Une personne peut refuser que son nom et ses coordonnées soient mis à la disposition des autres participants en communiquant avec Tourisme sportif Canada.*

Payments

- All payments must be made online via credit card at the time of purchase.
- Special requests for invoices and payment by cheque will be granted on a case-by-case basis.
- Any purchases made within 14 days of the start of the event must be paid for immediately by credit card or email money transfer to STC.
- Rates cannot be applied retro-actively. The deadline for rate increases is firm.
- Complimentary or discounted registrations are subject to the same terms and conditions as paid ones.

Paiements

- *Tous les paiements doivent être faits en ligne au moyen d'une carte de crédit au moment de l'achat.*
- *Des demandes spéciales de facturation et de paiement par chèque seront acceptées sur une base du cas par cas.*
- *Tout achat effectué à moins de 14 jours du début de l'événement doit être payé immédiatement à TSC par carte de crédit ou par transfert électronique d'argent.*
- *Les tarifs ne peuvent pas être appliqués rétroactivement. La date limite pour les augmentations de taux est ferme.*
- *Les inscriptions gratuites ou à prix réduit sont soumises aux mêmes modalités et conditions que les inscriptions payantes.*

SEC22 Changes, Cancellations & Substitutions

Because COVID-19 is an evolving situation, Sport Tourism Canada has a flexible change and cancellation policy for SEC22.

- If a delegate no longer wishes to attend the event and the request for a refund is made in writing to STC before 5 pm ET on September 30, 2022, the registration fee will be refunded less a \$100 admin fee.
- If a delegate can no longer attend and would like to transfer a registration to a colleague, transfer requests will be accommodated at no charge if they are made in writing to STC before 5 pm on October 14, 2022.
- Requests for changes/transfers or refunds that are received by STC after 5 pm ET on October 14, 2022 will not be possible.
- If SEC22 is cancelled, registration fees will be refunded. If SEC22 is postponed, registration fees will be temporarily held by STC until such time a new event date/format can be confirmed.

Changements, annulations et substitutions d'inscriptions

Étant donné que la COVID-19 est une situation en évolution, Tourisme sportif Canada a adopté une politique de changement et d'annulation souple pour le CES22.

- *Si un délégué ne souhaite plus assister au congrès et que la demande de remboursement est faite par écrit à TSC avant 17 h HE le 30 septembre 2022, les frais d'inscription seront remboursés moins les frais d'administration de 100 \$.*
- *Si un délégué ne peut plus assister et souhaite transférer son inscription à un collègue, les demandes de transfert seront satisfaites sans frais si elles sont faites par écrit à TSC avant 17 h le 14 octobre 2022.*
- *Les demandes de modifications/transferts ou de remboursements reçues par TSC après 17 h HE le 14 octobre 2022 ne seront pas possibles.*
- *Si TSC annule l'événement ou le reporte, tous les frais d'inscription au CES22 seront temporairement retenus par TSC jusqu'à ce qu'une nouvelle date/format d'événement puisse être annoncé.*

Schedule Changes and/or Event Disruption

- Sport Tourism Canada reserves the right to make changes to the event schedule without prior notice and without liability.
- Sport Tourism Canada shall be under no liability if it is unable to carry out any provision of the contract for any reason beyond its control including Act of God, legislation, war, terrorist activity, fire, flood, drought, failure of power supply, lock-out, strike, pandemic or other action that makes it impossible to host this event or would affect the viability of the event. See our [SEC22 Safety Plan](#) for more information on the impact of COVID-19 on this event.

Changements au programme et/ou perturbation de l'événement

- *Tourisme sportif Canada se réserve le droit d'effectuer des changements au programme de l'événement sans préavis et sans responsabilité.*
- *Tourisme sportif Canada n'assume aucune responsabilité en cas d'incapacité à exécuter toute disposition du contrat pour une raison indépendante de sa volonté, y compris un cas fortuit, une loi, une guerre, une activité terroriste, un incendie, une inondation, une sécheresse, une panne d'alimentation électrique, un lock-out, une grève, une pandémie ou autre action qui rend impossible la tenue de cet événement ou qui affecterait la viabilité de l'événement. Voir notre plan de sécurité SEC22 pour plus d'informations sur l'impact de COVID-19 sur cet événement.*

Limitations on Attendance

- Infractions of STC's policies leading up to or during Sport Events Congress may result in organizations and/or individuals being banned from future participation in STC events.
- Some sessions, presentations or other SEC activities may be by invite only or subject to eligibility conditions or be limited to a maximum number of attendees or available on a first come, first served basis. Delegates are responsible for consulting the SEC Schedule of Events to inform themselves accordingly.

Limitations de participation

- *Les infractions aux politiques de TSC commises avant ou pendant le Congrès des événements sportifs peuvent entraîner l'interdiction des organisations et / ou des personnes de participer à l'avenir aux événements de TSC.*
- *Certaines séances, présentations ou autres activités du CES peuvent être sur invitation seulement ou soumises à des conditions d'admissibilité ou être limitées à un nombre maximum de participants ou disponibles sur la base du premier arrivé, premier servi. Les délégués sont responsables de consulter le programme des activités du CES pour s'informer en conséquence.*

Additional Rules & Regulations

- Delegates who attend SEC as part of the Go Congress! program or as a sponsor or Exhibitor representative are bound by additional terms and conditions of participation. A copy of these terms can be requested from Sport Tourism Canada.
- STC reserves the right to review both an individual's or organization's participation at Sport Events Congress on an annual basis and may refuse participation based on an organization's or individual's failure to comply with the event rules, regulations and policies.

Règles et règlements additionnels

- *Les délégués qui assistent au CES dans le cadre du programme Viens au Congrès! ou en tant que commanditaire ou représentant d'un exposant sont liés par des modalités et conditions additionnelles de participation. Une copie de ces modalités et conditions peut être demandée à Tourisme sportif Canada.*
- *TSC se réserve le droit d'examiner la participation d'une personne ou d'une organisation au Congrès des événements sportifs sur une base annuelle et peut refuser la participation en raison du non-respect par une organisation ou une personne des règles, règlements et politiques de l'événement.*